

## 29 - Prêt longue durée de 10 peintures du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon au Musée des Beaux-Arts de Dole

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :** Pendant sa fermeture pour rénovation, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon poursuit sa mission de diffusion de ses collections auprès du plus grand nombre en accordant des prêts longue durée à d'autres musées régionaux ou nationaux. Des prêts ont déjà été accordés au Musée Courbet à Ornans ou encore au Musée Dobrée de Nantes.

Le Musée des Beaux-Arts de Dole a manifesté son intérêt pour accueillir 10 peintures qui viennent ainsi compléter leurs fonds et valoriser des œuvres majeures du musée de Besançon. Ces œuvres seront présentées au sein du parcours permanent du Musée des Beaux-Arts de Dole.

Ce prêt concerne les œuvres suivantes :

- *Le Paradis terrestre avec la création d'Eve* de Jan II Brueghel (inv. 855.10.1),
- *Le Ravissement de Sainte Marie-Madeleine* de Simon Vouet (inv. 896.1.138),
- *Trompe-l'œil à la gravure de Bouchardon* de Gaspard Gresly (inv. 991.4.1),
- *Marine au ciel lumineux* de Richard Parkes Bonington (inv. 896.1.19)
- *Marine au ciel clair* de Richard Parkes Bonington (inv. 896.1.20),
- *Falaises au bord de la mer* de Charles-François Daubigny (inv. 929.1.2)
- *Souïmanga à gorge jaune* de Charles-François Daubigny (inv. 967.10.1)

Le prêt de ces œuvres est consenti du 15 juin 2015 au 30 juin 2017, sauf *Le Paradis terrestre avec la création d'Eve* de Jan II Brueghel consenti du 21 septembre 2015 au 30 juin 2017.

Les modalités de ce prêt sont définies par convention.

A ce prêt s'ajoute le prêt de 3 œuvres qui ne sont pas propriété de la Ville de Besançon mais des dépôts historiques du musée du Louvre et du musée national d'art moderne de Paris au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon.

Ces œuvres sont :

- *Sainte Madeleine pénitente* d'Elisabetta Sirani (inv. D.864.1.3) ; musée du Louvre
- *Double étude d'une tête de vieillard* de Jacob Jordaens (inv. D.872.1.3) ; musée du Louvre
- *Venise* d'Albert Marquet (inv. Dc.970.1.114) ; musée national d'art moderne

Ces œuvres sont prêtées par le musée du Louvre et le musée national d'art moderne pour la période du 17 juin 2015 au 30 juin 2017. A l'issue de ce prêt, les œuvres retourneront en dépôt au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce prêt,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la présente convention et tout document ou avenant s'y rapportant.

«**M. LE MAIRE** : Pas d'abstentions, de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.*